



A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
S : Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
R 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

AVOIR du : 13/05/2024
L.C.R. Echéance le : 30/06/2024
Magasinier : RATEL Valérie

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4528950	0165285			Zone Expedition : 03			5224493

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5224493 DU 13/05/2024 **							
RENAULT TWINGO 1.2i - AX107HV							
Retour client sur facture initiale 4490849 (No accord : 345621)							
I:COUROIE MICRO V OV	SCHFB6PK1210 OLDS	-1,00	4	32,08	50,00	16,04	-16,04
Motif Retour [R1] PIECE COMMANDEE PAR ERREUR							
Retour client sur facture initiale 4490868 (No accord : 345621)							
I:PLAQUETTES FREIN AV AM	FMO571331J	-1,00	4	72,19	50,00	36,09	-36,09
Motif Retour [R1] PIECE COMMANDEE PAR ERREUR							
Retour client sur facture initiale 4489876 (No accord : 345621)							
I:COUPELLE + ROULEMENT AM	ZFT801010 E11B05	-2,00	4	23,77	35,00	15,45	-30,90
Motif Retour [R1] PIECE COMMANDEE PAR ERREUR							
Retour client sur facture initiale 4492481 (No accord : 342294)							
PROVISION DE DEMARREUR	5802X4 PROV	-1,00	4	73,50		73,50	-73,50
Motif Retour [8] CARCASSE							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							

Total hors taxe		Montants T.V.A.		Total T.T.C
PI : -156,53		acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		-187,84
MO : 0,00 -156,53				
DIV : 0,00				

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande

4528950 0165285 5224493

Echéance le : 30/06/2024

13/05/2024 -187,84



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.